

Conseil municipal de mardi 27 septembre 2016

Administration (3 points) :

Adhésion au groupement de commande du matériel informatique avec SQY et transfert du marché SEPUR à SQY (nouvelle compétence). Pouvoir donné au maire de créer des régies municipales

Notre vote : pour.

Enfance - Jeunesse (3 points):

Conventions avec la caisse d'allocations familiales des Yvelines (CAF) pour le Tridim, le mille club et le relais d'assistantes familiales. Organisation avec Elancourt d'une conférence pour les parents.

Notre vote : pour.

Relations avec MOPTI (MALI) : de grosses interrogations sur le dossier.

La coopération avec Mopti a été interrompue avec la guerre en 2013. La convention s'est néanmoins poursuivie. Mais nous n'avons aucun bilan. On ignore ce qui est fait de nos subventions..

Notre vote : abstention.

Solidarité (2 points): Relais Marianne.

Labellisation et demande de subvention.

Nos votes : pour.

Sports-Jeunesse (2 points):

Remboursement des frais de déplacement de la section féminine du collège Pergaud au championnat de France d'athlétisme et partenariat pour la course pédestre des 08 et 09 octobre (avec Rando running, activity sport, intersport, human performance).

Notre vote : pour.

Taxi :

Adaptation au nouveau périmètre de SQY.

Notre vote : pour.

PISCINE : vœu pour l'intégration de la piscine dans une compétence nouvelle (à créer) de SQY.

Aucune information préalable ni en commissions 8 jours avant ni à l'occasion de la réunion du 19 septembre du conseil communautaire (8 jours avant)

Notre vote : abstention.

Nous avons rappelé notre position :

● ***Condamnation de la décision de M. Garestier de fermer la piscine sous prétexte de sécurité alors qu'aucun rapport ne l'avait prescrit. La seule raison était l'impasse financière dans laquelle s'est engagé M. Garestier avec l'accroissement des frais de sécurité inefficaces.***

● ***Condamnation de l'attitude de M. Garestier qui, le 05 avril 2015, a abusé de notre confiance en faisant distribuer, dans notre dos alors qu'il nous invitait à une réunion sur le sujet,, un tract financé par nos impôts nous mettant en cause et mettant en cause son prédécesseur sans lui laisser la possibilité de répondre.***

● ***Condamnation de l'attitude de M. Garestier qui a refusé nos propositions :***

- ***De créer une commission sur l'avenir de la piscine de Maurepas.***
- ***De voter 500 000 € de crédits d'urgence.***
- ***De voter 3 millions d'euros pour une première phase de travaux de réhabilitation.***

Tous ces montants étaient compatibles avec le budget de Maurepas.

● *Regret que M. Garestier n'ait pas négocié ce dossier lors de l'intégration de Maurepas à SQY (fin 2015) ni lors de la discussion des compétences facultatives de SQY début 2016. M. Garestier a laissé passer les trains...*

● *Regret que cette question n'ait jamais été discutée avec nous.*

M. Garestier s'est mis dans une voie d'impasse très risquée sur le plan politique malgré ses excès de propagande.